

Belmont sur Rance

Bulletin
municipal



Le mot du Maire

Chères Belmontaises, Chers Belmontais

A l'aube de cette nouvelle année, je viens vous présenter mes meilleurs vœux de joie, de bonheur, de santé et de prospérité pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers.

Je formule le vœu de voir un développement harmonieux, collectif, et surtout un mieux vivre ensemble pour chacun, dans notre commune. Je vous remercie pour la confiance et le soutien accordé que vous nous faites dans ce défi majeur pour des territoires très ruraux : défi difficile et ambitieux : vivre et travailler au pays.

Chaque opportunité doit être exploitée et accompagnée attentivement. La zone d'activité économique de Saint Pierre de Rebourguil devenue attractive est un des outils favorisant l'implantation d'entreprises et source d'emplois sur le bassin du belmontais. Plusieurs projets importants sont en gestation, et, j'espère se concrétiseront.

Nous voyons se fixer de nouvelles populations, la démographie se stabilise, nos écoles se maintiennent, la jeunesse prospère. Ces éléments nous motivent pour construire sans renier pour autant les bases de notre société rurale.

C'est ainsi que la commune investit dans l'avenir :

- *La création d'un bar-restaurant avec 5 chambres d'hôtes, ouverture au 2^{ème} semestre 2014,*
- *La réalisation d'une épicerie, lancement de l'appel d'offre prochainement, avec une ouverture souhaitée en fin d'année.*

Au-delà de ces deux gros projets, de nombreuses réalisations et propositions d'aménagements sont à l'étude, elles sont toutes aussi importantes.

Le bulletin municipal est l'occasion de vous retracer plus en détail les travaux, les investissements réalisés durant l'année (vous trouverez tout cela ci-joint).

Je voudrais saluer et remercier pour :

- *Tout le travail au quotidien réalisé par les employés communaux ou inter-communaux dans l'intérêt d'un mieux vivre de ses habitants et pour un meilleur cadre de vie.*
- *Toute l'implication associative dans la prise en charge d'activités sociales, médico-sociales, éducatives, touristiques, sportives, culturelles, ludiques, culturelles...*
- *Tout le professionnalisme du personnel administratif, ses compétences. L'accueil et l'écoute accordés à chacun de vous, l'accompagnement dans vos démarches, ...*
- *Toute la complémentarité et bonne entente exercée avec les personnels des divers services publics de la commune.*

Aussi, en ce début d'année, permettez-moi, de vous adresser mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année à chacun de vous et à ceux qui vous sont chers.

Bonheur, joie, santé, réussite

■ Monique ALIES





Etat civil

■ 11 naissances

MARRO Louan, né le 15 janvier 2013 à Saint-Affrique
BOUSQUET Luc, André, Joseph né le 20 janvier 2013 à Saint-Affrique
BOUSQUET Stéphane, Patrick, Antoine né le 20 janvier 2013 à Saint-Affrique
GALINIER Elio, Ylan né le 12 juillet 2013 à Saint-Affrique
GAUCI Louis, Marc , Jean-Michel né le 9 août 2013 à Saint-Affrique
ALVES Matis, Sacha né le 21 août 2013 à Saint-Affrique
VIALA Théo, Jacques, Alain né le 29 août 2013 à Saint-Affrique
THEVENET Lola, née le 22 septembre 2013 à Saint-Affrique
MOULS Lexi, Sophie, Valérie née le 27 septembre 2013 à Saint-Affrique
RAYMOND Clarisse, Marie, Clémence née le 7 octobre 2013 à Saint-Affrique
GABRIEL Lorenzo, Joseph, Augustin né le 14 octobre 2013 à Sète

■ 4 mariages

PRELORENZO Etienne, Jean, Mathieu et **VERDEIL Annie**, Sylvie le 16 mars 2013
FRERE Jérôme, Pierre et **AZAM Laetitia**, Amandine le 13 juillet 2013
COEURVILLE Benoît, Jacky et **CABANES Sabine** Marie Laure le 3 août 2013
CHASSAING Mickaël, Joanny, Joseph et **BOUSQUET Eugénie**, Louise, Marie Léone le 24 août 2013

■ 9 décès

ROUQUETTE Henri, Joseph, Pierre le 22 janvier 2013 à Belmont-sur-Rance
PAGES Rose, Marie, Virginie le 23 février 2013 à Belmont-sur-Rance
BARDY Norbert, Pierre, Marius le 22 mars 2013 à Saint-Affrique
BOUSSAGOL Louis, Emile le 15 juin 2013 à Saint-Affrique
GUILLOH Roger, Pierre, Léonce le 1^{er} novembre 2013 à Belmont-sur-Rance
GRANIER Juliette, Louise, Germaine veuve BOUSQUET le 6 novembre 2013 à Saint-Affrique
ABRIC Gilles Didier, Bernard le 14 novembre 2013 à Rodez
DALMAS Monique, Henriette, Marie, Louise le 23 novembre 2013 à Albi
PRIEU Léon, Marius, Henri le 14 décembre 2013 à Camarès

Sommaire

Le mot du Maire.....	2
Etat civil.....	3
Informations	4
Elections Municipales et Communautaires.....	5
Travaux	5 à 7
Budget.....	8
Urbanisme.....	9
Ecoles et collège.....	9 à 12
Pompiers.....	12
Associations	13 à 18
Communauté de Communes du Pays Belmontais	18 et 19
Syndicat de la Vallée du Rance.....	20



Informations

■ Horaires

Secrétariat de Mairie de Belmont-sur-Rance

Lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Mardi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Jeudi de 8h30 à 12h30

Vendredi de 8h30 à 12h00

Tél. : 05 65 99 91 80 - Fax : 05 65 99 98 06

E-mail : mairie.belmont.sur.rance@wanadoo.fr

Site internet

<http://www.belmont-sur-rance-aveyron.fr>

Personnel communal

Service administratif : LAVABRE Jacqueline, MENRAS Robert.

Service technique : CONDAMINES Jacques, VIALA Alain, CALAS Richard

Ecole ASEM et entretien locaux : GUILLOTH Marie-Agnès

Ecole service garderie péri-scolaire : BOUSQUET Sandrine

Bibliothèque : MOULS Ludivine

Sports et gymnase : BOUSQUET Karine

Secrétariat de la Communauté de Communes du Pays Belmontais

Lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Mardi, Mercredi et Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Vendredi de 8h30 à 12h00

Tél. : 05 65 49 37 80 - Site Internet : www.cc-paysbelmontais.fr

Déchetterie

Lundi et mercredi de 14h à 18h - **Samedi** de 9h à 12h

Tél. 05 65 97 52 17

Bibliothèque

Mardi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 16h à 19h

Vendredi de 17h à 19h

Samedi de 10h à 12h

Dimanche 1^{er} et 3^{ème} du mois de 10 à 11h30

Tél. 05 65 99 95 07

Trésorerie

Du lundi au jeudi de 8h 30 à 12h et de 14h à 17h et le **vendredi** de 8h30 à 12h.

Tél. 05 65 99 91 33

Service social

Lundi de 14h à 16h permanence à la mairie sur rendez-vous.

Tél. 05 65 99 90 85

M^{me} CONSTANS - M^{me} MARQUES

Habitat rural

Permanence à la mairie : le **1^{er} mardi de chaque mois** de 15h à 16h

MSA

Permanence à la mairie sur rendez-vous : le **2^{ème} mardi de chaque mois** de 9h à 12h

■ Informations pratiques

Carte d'identité

- 2 photos d'identité
- Formulaire à remplir
- Extrait d'acte de naissance
- Justificatif de domicile
- Carte périmée

Passeport

Tarifs : - moins de 15 ans : 17 €

- de 15 ans à 18 ans : 42 €

- adultes : 86 €

La mairie de Belmont est habilitée et équipée du matériel informatique pour accomplir les démarches nécessaires à l'obtention du passeport.

Renseignements à la mairie.

Recensement militaire

Dès l'âge de 16 ans, les jeunes filles et jeunes gens de nationalité française doivent se faire recenser à la Mairie du domicile (délai 3 mois) avec le livret de famille. **Ces démarches sont obligatoires.**

JAPD

La Journée d'Appel de Préparation à la Défense est obligatoire pour tous les jeunes (garçons et filles) de nationalité française.

Elle se déroule entre la date du recensement et l'âge de 18 ans. Au cours de cette journée se déroulent un test d'évaluation du niveau de lecture et des modules : objectifs de la défense, métiers de l'armée, secourisme, initiation aux premiers secours.

En fin de journée, un certificat de participation est remis.

Celui-ci est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Contacts

Centre équestre : 05 65 99 01 06

Karting : 05 65 99 96 67

Aérodrome : 05 65 99 94 29

AFR : 05 65 49 31 27

ADMR : 05 65 49 35 92

Gymnase : 05 65 49 29 78

Centre de vacances le Sériguët : 05 65 99 96 14

Office de Tourisme : 05 65 99 93 66

Elections municipales et communautaires de Mars 2014

La commune de BELMONT a été classée commune de moins de 1 000 habitants, voici ce qui va changer pour les prochaines élections :

Les candidatures peuvent être isolées ou groupées sur une ou plusieurs listes. Elles seront affichées dans le bureau de vote, ainsi que le nombre de conseillers à élire.

Le scrutin (plurinominal majoritaire) **ne change pas**. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat, et non par liste. **Pas de parité homme/femme imposée.**

Vous pouvez toujours « panacher » les listes, rayer le nom d'un candidat, mais si vous ajoutez le nom d'une personne qui n'est pas officiellement candidate, cette voix n'est pas comptabilisée (en effet, tout candidat doit désormais déclarer sa candidature en Préfecture).

Au second tour, seuls des candidats présents au 1er tour peuvent se présenter, sauf si le nombre des candidats du 1er tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Votre bulletin de vote sera pris en compte, quel que soit le nombre de candidats. Mais **les noms des personnes qui ne sont pas candidates (déclarées) et ceux des candidats surnuméraires** (c'est à dire qui figurent en fin de liste, au-delà du nombre de sièges à pourvoir) **ne seront pas décomptés.**

Les conseillers municipaux qui seront élus désigneront, comme par le passé, au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue (aux 2 premiers tours) et à la majorité relative (au 3e tour éventuel), le maire et les adjoints.

Les membres du conseil municipal seront classés dans l'ordre du « tableau » officiel : le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux. Les adjoints prendront rang selon l'ordre de leur élection. Les conseillers municipaux prennent rang par ancienneté de leur élection depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal. Si les conseillers sont élus le même jour, l'ordre est déterminé par le plus grand nombre de suffrages obtenus et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Ce « tableau du conseil municipal » fixe l'ordre de désignation des conseillers communautaires (représentants de la commune à la communauté de communes).

Travaux

■ Réseaux électriques

Au cours de l'année écoulée, plusieurs travaux électriques ont été réalisés.

Route de Fontneuve, une première tranche d'enfouissement de la ligne moyenne tension est terminée. Elle concerne le réseau depuis le transformateur du secteur de la gendarmerie jusqu'au transformateur situé près du gymnase. Cela permet de supprimer les lignes aériennes particulièrement celles qui sont en vue de la collégiale.



Autre mise en réseau souterrain, le branchement électrique effectué en vue de la rénovation des immeubles de la place Georges Mouls, ancienne maison « Ligneul » et ancienne maison « Lacan ». (travaux réalisés par une équipe de la communauté des communes avec des fournitures à charge de la mairie).



Divers travaux de mises aux normes et de sécurité : tableau électrique du hangar N°1 de l'aérodrome qui abrite les avions du Centre des Planeurs, l'atelier et la salle de réunion. Le bâtiment administratif de la gendarmerie a bénéficié d'une rénovation électrique de même ordre.

Travaux

Pour l'éclairage public dont l'entretien est confié à l'entreprise agréée Reynaud, le secteur des Traversous a bénéficié de nouveaux poteaux et lampes, la rouille ayant fait son oeuvre ; même opération sur le secteur de la salle des fêtes, le long de la rue de la gendarmerie et à Méjeantel.



Illumination de la collégiale : les problèmes sont fréquents, particulièrement lors d'orages ; un boîtier de protection a été posé pour faciliter l'entretien et la protection, mise en place d'un pare-foudre.

Salle des archives et bibliothèque

Au cours de l'année précédente, la bibliothèque a été aménagée à la salle de l'ancien multimédia en vue de la création d'une salle d'archivage sur une partie de l'ancien espace. Les travaux d'aménagement sont terminés et en même temps les anciens cachots (l'immeuble était il y a quelques décennies une gendarmerie) ont été rénovés par Jacques Condamines.

Le réseau d'arrivée d'eau potable au bâtiment a été modifié à cause de fuites sous le parvis de la mairie. Le raccordement a été changé à partir de la rue de la Traverse à la charge de Véolia.

Escalier chemin des Cambous

Il est terminé et permet de franchir la pente en sécurité, cependant il reste à poser la rampe. La réalisation a été faite par l'entreprise ISS qui a déjà rénové le chemin de la Marcoune.



Fleurissement et espaces verts

Chaque année, le fleurissement s'améliore. Une tondeuse auto-portée et une autre tractée ont été mises à disposition des deux agents en charge de cet entretien. Un cuve et une pompe thermique ont été acquises pour faciliter l'arrosage. Ces nouveaux équipements apportent un gain de temps non négligeable en plus d'un meilleur confort de travail.

Cette année, au concours des villages fleuris, la commune a obtenu le 3^{ème} prix départemental. Félicitations à Alain et Richard.

Autres aménagements

Au gymase

Pour améliorer le confort des spectateurs, des assises en bois ont été posées sur les gradins de béton froid et inconfortable ; la peinture des gradins a été rénovée. Renforcement du bardage bois derrière les buts de hand-ball, fixation par vis.

Une ligne avec prise électrique a été menée jusqu'à la table de marque, cela manquait lors des différentes rencontres.

Pose de protections sous le toit pour éviter l'entrée des pigeons.



Centre équestre

À la suite de dégâts des eaux, remise en état du réseau du secteur des box et du manège (assurance). Isolation des tuyauteries. Acquisition et pose d'un poêle à granules.

■ **Fabrication de tables et bancs** supplémentaires par les agents techniques.



■ Réseau d'eaux pluviales

Drainage du terrain près du bâtiment de la petite enfance (Fontneuve) et canalisation jusqu'à la route principale. Travaux effectués par le personnel de la communauté des communes. .

■ Karting

Remplacement d'un chauffe-eau et d'une porte.

■ Station d'épuration

Poursuite de la rénovation de certains appareillages vétustes. Il faudra certainement envisager des travaux plus conséquents.

■ **Goudronnage** effectué par la communauté des communes, à la campagne, le village, mais aussi pour des particuliers.

■ Travaux divers

■ Peinture

Salles des fêtes : rafraîchissement de l'entrée et de l'avant scène.

Divers appartements ont bénéficié d'une nouvelle couche, aux Hauts de Sériguët, à un logement de l'école, et aussi au Sériguët (couloir, fenêtres).

■ Ecole

Nettoyage annuel pour la rentrée, lustrage des sols. Une partie de l'école est utilisée aux vacances d'été pour accueillir le centre de loisirs des enfants.

■ Ancien Sherpa

Il est occupé par des résidents du FVO de l'Abseah, à ce titre il a bénéficié de petits travaux.

La plupart des travaux des bâtiments communaux sont réalisés par notre agent Jacques Condamines, merci à lui.

■ Achats

■ **Matériel informatique** pour le secrétariat de la mairie et installation d'un nouveau logiciel (e.magnus) pour la comptabilité, les payes, l'état civil, les facturations, les élections.

A partir du 01 01 2013, dématérialisation des actes vers la sous préfecture (suppression des supports matériels, papiers, utilisation numérique) Merci au personnel administratif pour le travail accompli.

■ **Tables pique-nique** pour Les Hauts de Sériguët.

■ **Chaises** pour la salle des fêtes.

■ Acquisition de terrains

Placette au Peyral. Terrain attenant au camping. Une parcelle à la Marcoune qui pourrait servir de jardin.

■ Travaux en cours ou à venir

■ Restaurant

Les travaux ont débuté le 12 novembre et se déroulent comme prévu.

Le projet comprend diverses démolitions et évacuation des matériaux qui sont triés. Au rez de chaussée, se tiendra la partie restauration, une salle à manger et les cuisines. Une terrasse couvrira en partie le ruisseau. Au 1^{er} étage l'appartement des gérants et au 2^e des chambres d'hôtes seront aménagées. Enfin le vaste espace du sous-sol servira de réserve.

Les réunions de chantiers se déroulent régulièrement, chaque semaine.

La municipalité est consciente de la gêne occasionnée sur la place durant le temps du chantier, et remercie la population de prendre patience.

REFECTION DE L'IMMEUBLE LIGNEUL		
Maitre d'ouvrage : MAIRIE DE BELMONT		N° Permis de construire : 012 025 12 L 1009
Architecte D.P.L.G. : D. HUBERT Lacauze		Coordinateur SPS : VERITAS Onet le Château
N° LOT :	Entreprise	Ville
1 Démolition - Gros oeuvre	sarl BLAYAC	12370 Belmont
2 Charpente - Couverture	sarl BLAYAC	12370 Belmont
3 Menuiserie	Albert BOUSQUET	12370 Belmont
4 Plâtrerie	sarl CAUMES	12400 St Victor et Melvieu
5 Electricité	sarl TARROUX	12400 St Victoire
6 Chauffage - VMC	sarl REYNAUD	12360 Camarès
7 Plomberie Sanitaire	SUD AVEYRON DEPANNAGES	12370 Belmont
8 Peinture	sarl VEYRIE	12400 Montlaur
9 Sols souples	sarl BENECH	12350 Onet le Château
10 Serrurerie	Atain BOUSQUET	12370 Belmont
11 Isolation thermique Ext.	sarl EUROFACADES	12100 Millau
12 Grande cuisine	sarl SAULIERE	12370 Belmont
13 Elevateur	SUD AVEYRON DEPANNAGES	81205 Mazamet



■ Epicerie

L'épicerie de la place a fermé sans repreneur ; après diverses recherches de locaux adéquats, la commune a trouvé une solution provisoire à l'ancienne auberge après entente avec le propriétaire et un nouveau gérant.

Le projet d'une épicerie pérenne se concrétisera place Georges Mouls et sera dans la continuité du restaurant avec un agrandissement pour une surface d'environ 160 m², avec un entrepôt au sous-sol. Le permis est déposé.

■ Cimetière

Des travaux sont prévus vers la partie neuve : pose de drains, réfection du mur de séparation, aménagement de l'escalier.

■ Place du Christ

Il reste à terminer la sécurisation du mur par la pose d'une main courante prolongeant celle de l'espace St-Michel.

■ **Sécurité rue de l'église** le long de l'ancien Sherpa : il consistera à aménager un cheminement piétonnier, par marquage au sol.

Budget

Section d'investissement

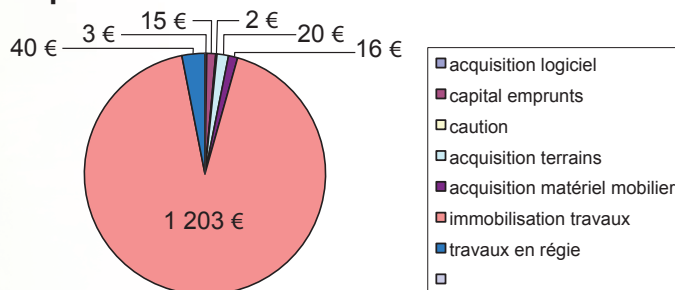
Dépenses

Acquisition logiciel	3 200 €
Capital emprunts	15 408 €
Cautions	2 252 €
Acquisition terrains	19 991 €
Acquisition matériel mobilier	16 000 €
Immobilisation travaux	1 203 197 €
Travaux en régie	40 000 €
Total	1 300 048 €

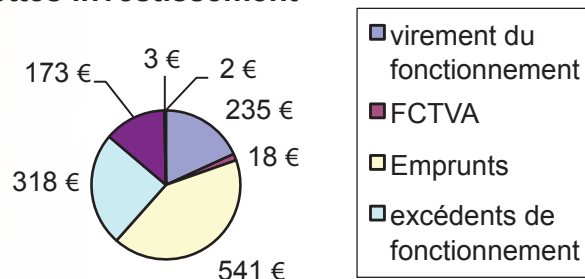
Recettes

Virement du fonctionnement	234 721 €
FCTVA	18 498 €
Emprunts	541 107 €
Excédents de fonctionnement	318 051 €
Subventions	173 386 €
Cautions	3 000 €
Amortissements	1 595 €
Cessions	9 690 €
Total	1 300 048 €

Dépenses investissement



Recettes investissement



Section de fonctionnement

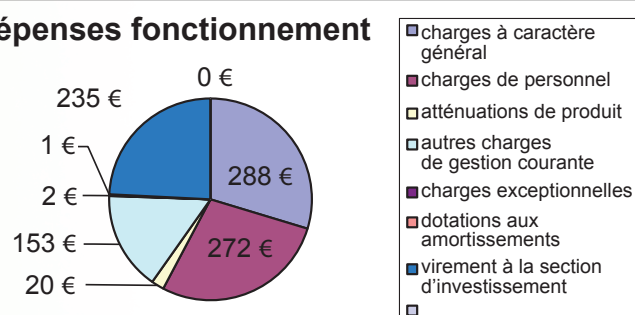
Dépenses

Charges à caractère général	288 050 €
Charges de personnel	271 881 €
Atténuation de produits	19 658 €
Autres charges de gestion courante	153 115 €
Charges exceptionnelles	1 000 €
Dotation aux amortissements	1 595 €
Virement à la section d'investissement	234 721 €
Total	970 020 €

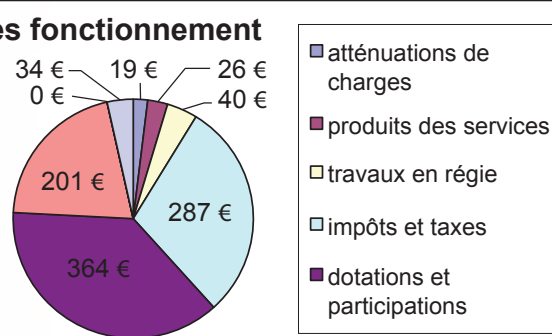
Recettes

Atténuation de charges	18 780 €
Produits des services	26 127 €
Travaux en régie	40 000 €
Impôts et taxes	286 710 €
Dotations et participations	363 814 €
Autres produits de gestion courante	200 600 €
Produits financiers	5 €
Résultat antérieur	33 984 €
Total	970 020 €

Dépenses fonctionnement



Recettes fonctionnement



Ecoles et collège

■ La taxe d'habitation

Elle est due par toute personne ayant à sa disposition un logement suffisamment meublé pour y habiter. Peu importe que vous soyez propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit, que vous occupiez effectivement ou non le logement ou que vous n'y passiez que quelques mois par an.

■ Le calcul de la taxe d'habitation

La taxe d'habitation est établie d'après votre situation au 1^{er} janvier et assise sur la **valeur locative** (calculée par les services fiscaux) de votre logement. Cette valeur est retenue en totalité pour calculer la taxe d'habitation, elle est ensuite multipliée par les **taux d'imposition votés par chaque collectivité**.

Sous certaines conditions, un **abattement ou une exonération** peuvent être accordés.

■ La taxe foncière

Toute personne propriétaire ou usufruitière d'un bien immobilier est redevable de la **taxe foncière sur les propriétés bâties**, y compris lorsque le bien est donné en location : maison, appartement, local commercial, emplacement de parking...

Les terrains – à l'exception des jardins de 500 m² au plus appartenant aux maisons qui sont soumis à la **taxe foncière sur les propriétés bâties** – **sont assujettis à la taxe foncière sur les propriétés non bâties**.

■ Le calcul de la base d'imposition

La taxe foncière sur les propriétés bâties est établie d'après la **valeur locative** de votre logement. Cette valeur est ensuite multipliée par les **taux d'imposition votés par chaque collectivité**.

Des **abattements ou exonérations** sont possibles.

■ L'année 2012-2013 à l'école publique du Rance

L'année scolaire dernière, l'école publique comptait une cinquantaine d'élèves répartis en deux classes :

- une classe maternelle- CP qui accueille les enfants dès 2 ans jusqu'au CP dont s'occupe M^{lle} Cambon (remplacée par M. Daures durant son congé maternité), aidée par les ATSEM, Marie-Agnès, Sandrine et Nathalie (deux après-midis par semaine).
- une classe CE-CM encadrée par M^{me} Bèzes.

Les deux classes participent à des projets variés tout au long de l'année afin de faire acquérir aux élèves les compétences au programme à travers des expériences riches, concrètes, dans lesquelles les enfants construisent leurs apprentissages.

■ Le langage écrit et oral

Tous les élèves se rendent une fois par mois à la bibliothèque municipale où ils peuvent emprunter des livres.

Toutes les semaines, des personnes de l'association « Lire et faire lire » viennent raconter des histoires à des petits groupes d'enfants.

Les élèves de CE-CM participent à des rallyes lecture autour de thèmes choisis par leur enseignante et font régulièrement des présentations de livres qu'ils ont lus devant leurs camarades.

Tout ceci pour donner aux élèves le goût de la lecture en leur faisant découvrir la grande variété de la littérature de jeunesse.

Pour les grands encore, le concours d'orthographe est reconduit pour limiter les éternelles fautes dans les productions d'écrits des élèves.

■ Les activités physiques et sportives

Les élèves du CE1 au CM2 participent à des rencontres USEP plusieurs fois dans l'année (balle ovale, cross départemental...) et découvrent de nouveaux sports (pelote basque, escrime...).

Tous les élèves de l'école bénéficient de séances « activités aquatiques », durant le mois de juin, à la piscine municipale, et encadrés, en plus des enseignantes, par des parents agréés, que l'on remercie au passage.

Les enfants de maternelle-CP participent également à des rencontres sportives à l'occasion des regroupements effectués avec les écoles de Saint-Sever et Murasson.

■ Langue vivante

L'enseignement de l'anglais est assuré dès le CP par les maîtresses habilitées. Une initiation est même effectuée dès la maternelle pour une découverte de la langue dès le plus jeune âge.

Des interventions sont également proposées aux élèves de la moyenne section jusqu'au CM2 en occitan. C'est Nadège qui vient, depuis quelques années maintenant, une fois par semaine, remettre au goût du jour par des jeux, des chants, cette langue régionale.

■ Activités artistiques

Dans le domaine artistique, les enfants de l'école présentent un spectacle à Noël, où ils entonnent les plus célèbres chants de Noël, et un spectacle à la kermesse où tout le monde peut venir applaudir les diverses danses, chants, numéros, illustrant les thèmes généralement abordés dans l'année.

Spectateurs à leur tour, les élèves assistent à plusieurs expositions ou spectacles dont ceux proposés par l'association « les amis de l'abbaye de Sylvanès ».

Urbanisme

■ Année 2013

■ Permis de construire

12 demandes déposées, 11 demandes accordées.

■ Permis de construire modificatifs

2 demandes déposées, 2 demandes accordées.

■ Déclarations préalables

15 demandes déposées, 13 demandes accordées, 2 demandes annulées.

■ Certificats d'urbanisme

14 demandes déposées, 14 demandes délivrées.

Ecoles et collège

■ Découvrir le monde

Mathématiques, sciences, histoire, géographie, tant de matières enseignées à nos enfants pour découvrir le monde.

Et c'est en multipliant les sorties, les expériences, les manipulations, que les élèves comprennent mieux le monde qui les entoure. C'est dans cette optique que le jeu est fondamental à la maternelle. Les plus petits, en effet, passent la plus grande partie de la journée à manipuler, observer, toucher, comparer à partir de petits jeux construits tous au long de l'année.

Les jeux sont aussi proposés aux plus grands pour approfondir leurs connaissances, accroître leur discrimination auditive, visuelle mais également pour leur permettre de retenir ces règles mathématiques, de grammaire ou de conjugaison aussi nombreuses que complexes.

■ Devenir élève



C'est là une des principales préoccupations de la maternelle : préparer un enfant à être élève, acquérir une autonomie suffisante.

Les plus grands ont participé à un projet « porter secours » et une première éducation à la route.

Les enseignantes assurent du soutien scolaire pour les élèves en difficultés et font appel, le cas échéant, aux enseignants spécialisés du RASED pour épauler un ou plusieurs enfants pendant la classe.

L'Association des Parents d'Elèves organise des actions en faveur des enfants de l'école dans le but de soutenir les projets mis en place par l'équipe enseignante et permettre ainsi à tous les élèves de bénéficier d'une ouverture vers l'extérieur.

Ainsi les fonds récoltés par les manifestations (loto, kermesse) ont permis aux enfants de participer à de nombreuses activités dont les classes découvertes :

- un séjour de deux jours et une nuit au Cap d'Agde pour les élèves de la petite section au CP pendant lequel les enfants ont, entre autre, visité l'aquarium.
- les élèves de CE-CM sont allés à l'océan, dans le bassin d'Arcachon où ils ont pu visiter la célèbre dune du Pilat.

■ Ecole Saint-Michel

Une bonne rentrée pour l'école St Michel, avec 63 élèves, de la maternelle au CM2. La directrice Véronique GRAVIER, en congé parental pour s'occuper de Clarisse nouvellement née, est remplacée par Valérie MOLLINE. L'équipe enseignante se compose comme suit :

- Annie BELET qui complète le 3/4 temps de Valérie à la maternelle, avec l'aide de Geneviève GAVALDA
- Anne-marie DELMAS pour la classe de CP/CE1
- Nelly CAUBEL pour la classe de CE2/CM.

L'année écoulée a été riche en événements :

■ En automne

- Intervention de la Maison familiale Valrance à Saint-Sernin sur des thèmes liés à l'environnement.
- Participation au cross inter-écoles du secteur Belmont - Camarès - Saint-Sernin et au cross départemental à Laissac.

■ En hiver

- Le spectacle de Noël permettant aux enfants d'interpréter les chants traditionnels en attendant l'arrivée du Père-Noël qui distribue livres et cadeaux pour les classes.
- Le salon SISQA à Toulouse pour les élèves de cycle 3 : parcours des sens autour des produits régionaux.
- Le carnaval dans les rues de Belmont avec les enfants des écoles publiques du secteur.

■ Au printemps

Passage du permis piéton par les élèves de CE2, en collaboration avec la gendarmerie de Belmont.

Les voyages scolaires :

Les maternelles ont goûté aux joies de la grimpe et de la glisse à l'accro-arc du Mas à Aguessac.

Les plus grands ont fait un voyage dans le temps à Carcassonne (le parc des dinosaures, la cité médiévale, le musée de l'école et la fabrication du papier au moulin) et dans l'espace avec le parc accrobranche O2.



■ Tout au long de l'année

Différentes animations et rencontres viennent enrichir les activités de lecture-écriture :

- sortie mensuelle à la bibliothèque municipale
- intervention de l'association «lire et faire lire» auprès des plus petits et ateliers langage avec Michèle Sicard, enseignante à la retraite.
- concours de lecture avec les CM2 des écoles privées du secteur et les 6^{èmes} du collège
- Le projet de l'école sur le site internet : il permet aux élèves de rédiger des articles relatant les principaux événements de la vie de notre école.

Vous pouvez les consulter à l'adresse suivante : collegebelmont.free.fr (rubrique école).

En cette fin d'année, la Saint Michel a été l'occasion d'une journée de réflexion avec les enfants autour du thème de «la bienveillance», à mettre en pratique au quotidien...

■ Collège Saint-Michel

■ Pour illustrer la vie du Collège Saint-Michel

On pourrait citer les chiffres : 165 élèves répartis en 8 classes, de la 6^e à la 3^e encadrés par 25 adultes dont 17 professeurs. On pourrait parler de réussite : les chiffres et statistiques sont toujours bien au dessus de la moyenne ! (100 % de réussite au brevet 2013...). On pourrait énumérer toutes les animations et actions de découverte, d'ouverture, d'informations, de prévention. Elles sont nombreuses et variées : de la sensibilisation aux dangers d'internet à la formation aux premiers secours (AFPS), en passant par les actions humanitaires, les témoignages, les spectacles ou les voyages (Londres pour les 4^e et l'Andalousie pour les 3^e sont programmés en février 2014...).



On peut également aborder la vie du collège sous un autre angle : celui de l'investissement des parents qui fait que malgré des moyens limités, l'établissement est peu à peu rénové. Après la nouvelle salle informatique, la cuisine et une nouvelle salle de restauration, (en automne 2012), c'est le hall qui a retrouvé une nouvelle jeunesse l'été dernier. Merci à Marcel, à Jean Claude et à tous les autres parents et amis qui, régulièrement ou occasionnellement, donnent de leur temps pour améliorer la vie des collégiens.



Sapeurs Pompiers



Au cours de l'année 2013, les sapeurs pompiers de Belmont ont assuré 101 interventions diverses sur leur secteur ainsi qu'en renfort des centres voisins. Majoritairement, et ce depuis plusieurs années, les interventions concernent du secours aux personnes.

Mouvement du personnel :

- 3 cessations d'activité : Jean-Louis Bousquet et Jean Devic ont fait valoir leur droit à la retraite. Julien Gabriel a cessé son activité d'infirmier sapeur pompier.
- Le recrutement : les sapeurs pompiers ont accueilli Vinciane Bel, Jean-Yves Moulis, Raphaël Bonnet au mois d'octobre. Mélanie Souche intègre le corps au 1^{er} janvier de cette année.

Les sapeurs pompiers de Belmont ont dû en 2013, s'adapter et se former au nouveau système d'alerte. Chacun est équipé d'un « bip » personnel qui lui permet de gérer ses disponibilités ou indisponibilités. Ce système permet de n'alerter que le personnel nécessaire en fonction des besoins et du type d'intervention. Après 8 mois de pratique, le système est opérationnel et efficient.

L'Amicale reste dynamique dans l'animation d'activités et de festivités (14 juillet, téléthon) auxquelles sont associés les sapeurs pompiers vétérans qui sont actifs au sein de L'Amicale.

Même si 4 nouvelles recrues ont intégré le CIS en l'année 2013, n'hésitez pas à faire acte de candidature si vous souhaitez intégrer le centre de secours, particulièrement si vous êtes infirmier (ère).

Bonne année 2014.



Associations



■ A.S.B.

La saison 2011/2012 s'est terminée avec des résultats mitigés. Malgré des difficultés au cours de son championnat l'équipe première s'est maintenue. La réserve après un bon début a eu beaucoup de mal à terminer sa saison du fait d'un manque d'effectif.

La saison 2012/2013 s'est bien terminée. Malgré des difficultés au cours de la première partie du championnat l'équipe première s'est maintenue grâce à l'implication de tous les joueurs lors des derniers matchs.

Lors de l'assemblée générale de juin 2013 un nouveau bureau a été élu (JL CABANES président, Nicolas FANJAUD, trésorier secondé par Sylvain CABANES et Mickael AMALRIC Secrétaire) suite aux remous qui avaient perturbés le club en cours de saison. Cette assemblée générale a vu quelques joueurs prendre du recul par rapport au club, ce qui va rendre la tâche difficile pour la saison 2013/2014. il a été décidé d'engager une seule équipe en championnat de Promotion de 1ère division.

Depuis le début de la saison notre équipe rencontre beaucoup de difficultés en championnat mais réalise un bon parcours en coupe. Souhaitons que la bonne ambiance qui règne nous permettent de réaliser une bonne fin de saison.

Le partenariat avec les écoles des jeunes (Rance et Rougier et La Vallée du Rance) se poursuit et nos licenciés participent à l'encadrement des plateaux et de quelques entraînements.

Comme les années précédentes l'A.S.B. a organisé son bal début mars et son traditionnel tournoi de l'Ascension qui a remporté un bon succès en 2013. Un grand merci à nos sponsors, toujours fidèles qui nous aident chaque année à équilibrer notre budget. Merci également à la municipalité pour sa confiance et l'aide matérielle et financière qu'elle nous apporte régulièrement. Merci à nos fidèles supporters qui n'hésitent pas à braver le mauvais temps pour venir encourager notre équipe. Enfin merci à nos dirigeants bénévoles sans eux le club ne pourrait continuer. Nous encourageons les amoureux du football à venir nous rejoindre pour aider au fonctionnement de notre club. Nous vous invitons à aller sur le site internet de notre club pour avoir plus d'informations, merci à Serge Saunal qui le tient à jour régulièrement : www.belmont-football-aveyron.com.

En espérant une bonne saison 2013/2014

Bonne Année 2014 à tous.

■ ADMR

En 2013 nous avons maintenu notre activité avec l'aide de nos bénévoles et les vingt salariées.

Depuis le 1^{er} novembre le Conseil Général nous verse directement l'APA pour les bénéficiaires qui font appel à nos services.

Pour être en conformité avec ce nouveau mode de gestion à partir du 1^{er} janvier 2014, les aides à domicile seront équipées d'un téléphone portable. Ce nouveau dispositif devrait faciliter la transmission des données et éviter des déplacements.

En collaboration avec la Communauté des Communes l'ADMR envisage de créer un service de portage des repas à domicile. Divers organismes ont été sollicités pour nous aider à financer l'achat d'un véhicule réfrigéré. Nous aimerions pouvoir démarrer rapidement, si possible fin du 1^{er} trimestre 2014. Nous tiendrons la population informée dès que nous serons prêts. Si des personnes sont intéressées par ce service elles peuvent déjà nous contacter au bureau ADMR : les lundis et vendredis de 12h45 à 16h45 et les mardis, mercredi et jeudis 08h15 à 12h15 ou à la mairie de Belmont.

Rappel des services : Aide à la toilette, au lever et au coucher, courses, préparation et prise des repas, accompagnement transport, garde de jour et nuit, ménage-repassage, aide aux familles, garde d'enfant à domicile et garderie périscolaire.

Georgette VIALA

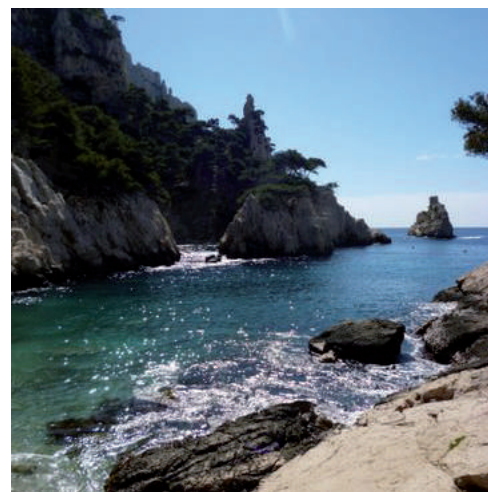
■ Club de rando « Cap al mount »

Entre 20 et 30 randonneurs en moyenne ont participé, au cours de l'année 2013, à une dizaine de sorties dans le Sud Aveyron et à autant dans les départements voisins. Les niveaux variés de difficultés permettant à chacun de choisir en fonction de ses possibilités, le club s'est enrichi de nouveaux licenciés et, malgré une météo souvent peu favorable, bonne humeur et convivialité ont toujours été au rendez-vous.



Au plaisir de la marche, activité physique bénéfique à tout âge, s'est ajouté celui de découvertes du patrimoine local, comme la visite du Fort de St Jean d'Alcas, celle des «Cazelles» de Comprégnac, du village de Peyre sous le viaduc de Millau, de celui d'Hauterives niché au fond des gorges du Tarn, des jardins St Adrien, du centre ville historique de Pézenas...

Un week-end de 3 jours à St Cyr-sur-mer a permis à ses participants d'explorer les magnifiques «Calanques» de Cassis et de tout connaître sur la vie et l'œuvre de Marcel Pagnol.



Cap al Mount a également organisé une marche en faveur du Téléthon, une autre sur le Sentier du Souvenir, la fête de la Rando avec le traditionnel repas à Falgous et plusieurs balades estivales à l'occasion de fêtes de villages...

2014 promet d'offrir un beau programme de sorties à la journée ainsi qu'un week-end de 4 jours dans l'Ardèche. Puisse la météo rendre ces projets réalisables !

Associations

■ La Paroisse de Saint-Meen des Rougiers

L'année pastorale s'est déroulée au gré des fêtes religieuses traditionnelles et familiales, célébrées au cours de l'année liturgique, les arrivées, les départs, le fonctionnement de la Paroisse. Au cours des mois de Mai et Juin, quelques évènements festifs appelaient dans notre Collégiale toutes les générations : les communions.

Cette année, 16 enfants ont vécu un temps fort à Lourdes, pour la préparation de leur Première Communion, accompagnés par quelques parents et le Père Tassier. La Première Communion a eu lieu le 12 Mai. De même le Dimanche suivant le 19 Mai, dans la Collégiale, quelques jeunes ados nous réunissaient pour leur Profession de Foi, accompagnés par le Père Aurélien.

Ces fêtes apportent un rajeunissement à notre Communauté, et sont vécues dans une ambiance festive. L'investissement des parents favorise la réussite de ces fêtes.

Le Dimanche 8 Septembre, nous avons dit Merci et toute notre reconnaissance au « Petit Pâtre », le Père Tassier pour son apostolat parmi nous. Il partait rejoindre le secteur paroissial d'Espalion. Il était en charge de notre Paroisse depuis Septembre 2010. La semaine du 8 au 10 Septembre a vu l'arrivée du



Père Pouget à Camarès, il a été accueilli le Dimanche 15 Septembre au cours d'une Célébration à Saint-Meen.

Que cette année de la Foi qui s'est terminée le 24 Novembre 2013, soit pour nous un appui spirituel pour continuer la route.

■ AAPPMA

L'AAPPMA de la vallée du Rance vous souhaite une bonne année 2014, joie, bonheur et santé à l'ensemble des maires et de leurs conseils municipaux.

Voici un petit bilan de notre société pour l'année 2013.

Nous venons de recevoir le listing des ventes de permis nous concernant : il a été délivré 145 cartes inter-fédérales, 54 personnes majeures, 40 mineures, 49 découverte, 12 femmes, 49 journalières et hebdomadaires.

Cette année, un important déversement de truites a été réalisé sur l'ensemble des cours d'eau de la société, cela grâce aux 13 subventions municipales, à celle du Siaep, pour une somme totale de 2 270 €.

A la ristourne de la fédé pour la vente de permis et un apport de 826,70 € pour finir de payer les factures et les divers frais 2013.

En janvier nous avons déversé 1500 truites farios sur le secteur de Belmont, et 700 sur le secteur St Sernin-Coupiac.

Avant l'ouverture et avec les deux derniers déversements des 26 mars et 16 avril ce sont 1870 farios et arc en ciel qui ont été lâchées sur le secteur de Belmont et 2330 sur le secteur St Sernin-Coupiac.

Au total 5000 farios à 65 centimes = 3 250 €

1400 arc en ciel à 50 centimes = 700 €, au total 3 950 €.

En 2014 le permis électronique sera uniformisé, il faudra donc l'acheter par le biais d'internet :

www.cartedepeche.fr en mentionnant bien AAPPMA Vallée du Rance pour que la fédé l'inscrive sur notre compte et pour ceux qui le désirent aux bureaux de la société qui délivreront le permis internet pour eux.

Deux points de vente : Office du Tourisme à Belmont. Café de la poste à Saint-Sernin.



Pour terminer, un grand merci aux municipalités, aux Siaep, pour leur aide financière, aux alevineurs pour leur aide et leur ponctualité et aux propriétaires riverains pour leur autorisation de passage sur leurs terrains en bordure du Rance et de ses affluents.

Bonne saison 2014.

Pour le bureau, le président P. VILLENEUVE

■ Association Familles Rurales du canton de Belmont

Familles Rurales est une association nationale active qui fête ses 70 ans cette année. Elle a pour objectif d'aider les familles à s'épanouir et aider le milieu rural à rester attractif et accueillant. Par exemple, l'association a rencontré fin octobre la ministre de la Famille afin de créer des groupes de travail pour la finalisation du projet de loi « Famille » où plusieurs thèmes seront abordés : la filiation, la parentalité, la médiation familiale, l'adoption, la protection de l'enfance... Elle a également lancé le projet EcoPhèRES où les familles peuvent participer au développement durable. Le congrès de 2013 a été consacré aux jeunes avec des rencontres nationales en Vendée où des aides ont été accordées (trophées J.PASS) pour financer des projets de jeunes de 12 à 25 ans. En s'appuyant sur un réseau national de « veilleurs consommation », des dossiers sont régulièrement publiés sur l'hygiène alimentaires, la sécurité routière, les accidents domestiques, la santé, les prix des fruits et légumes, des médicaments, d'un caddie type... Pour connaître en détails toutes les actions de Familles rurales au niveau national, rendez-vous sur son site internet : <http://www.famillesrurales.org>.

Dans le canton de Belmont, l'association Familles rurales ne reste pas inactive, loin de là. Les 15 membres du conseil d'administration font leur possible pour proposer à la population des activités, des rencontres, des services. En janvier, en collaboration avec le Club de l'amitié, le quine a réuni presque 200 personnes. Le spectacle de la galette a rassemblé les résidents du SHERPA et les enfants du canton autour d'un spectacle de magie.

Tout au long de l'année pour les jeunes et les moins jeunes, des loisirs créatifs, des danses, de la marche, de la gymnastique, du yoga, des ateliers d'écriture, de l'éveil musical, et nouveau cette année un club de carrom ! En juin : démonstration des clubs enfants et pique-nique organisé pour les clubs adultes.

Cet été le centre de loisirs Le Coin Des Copains a permis aux enfants de se retrouver et de s'amuser ensemble. Ils ont pu se défouler au karting, à la piscine, à dos de poney ; se faire peur au reptilarium, aux jardins des bêtes de Gages...

Belmont a aussi vibré aux couleurs de l'Arménie lors du Festival Folklorique International du Rouergue. Encore un grand merci aux familles qui accueillent la troupe et sans qui ce spectacle ne pourrait pas avoir lieu à Belmont.

En septembre, l'association a été à l'initiative d'un forum inter-associatif tentant de réunir les associations du canton et des alentours afin de permettre à la population de les connaître et pourquoi pas de choisir une activité.

Familles rurales continue de gérer la halte garderie, à Belmont le mardi (qui affiche complet presque toutes les semaines) et à Coupiac le jeudi ; ainsi que les moments de halte jeux les vendredis matins et les permanences les vendredis après-midi pour aider les familles à trouver un mode de garde et à remplir les démarches administratives.

Merci à la municipalité pour son aide ponctuelle et en particulier pour le prêt du Mille Clubs où se tiennent certaines activités et la permanence chaque mardi (hors vacances scolaires) de 14h à 15h15 (contact au 05 65 49 31 27 ou afr.belmont@sfr.fr).

Merci aussi aux bénévoles et aux 119 familles adhérentes qui font vivre l'association.



■ Au Club de l'Amitié



Le programme du club de l'Amitié débute courant janvier par le quine des deux associations, l'AFR et le club des aînés du Belmontais. D'habitude cela se passe très bien, les joueurs viennent en nombre, nous les remercions chaleureusement.

Cette année 2013 nous a vu visiter le village double de St Santin dont la particularité est de se situer à moitié en Aveyron et à moitié dans le Cantal : donc 2 églises, 2 écoles ; le monument aux morts se divise aussi, un face pour les Aveyronnais, l'autre pour les Cantaliens, c'est assez spécial !

En juillet, nous avons visité le Mont Aigoual ainsi que l'abîme de Bramabiau, ces sites valent la peine d'être vus, surtout sous un soleil magnifique qui nous a accompagnés toute la journée.

Nous avons clôturé nos sorties 2013 par un voyage de 5 jours en Cerdagne, Roussillon, Pyrénées Ariégeoises. Au programme, Font Romeu, le four solaire d'Odeillo, visite de la plus grande carrière de talc au monde, immense chantier qui produit quelques 400 000 tonnes par an, et plein d'autres belles choses qui valent le détour.

Pour terminer l'année, nous offrons un repas aux adhérents qui réunit une centaine de convives, repas animé musicalement par « Accord Majeur » formation d'Arnaud Cambon, et à cette occasion, une collecte est faite au profit du téléthon.

Tout au long de l'année, nous nous rencontrons les mardis et jeudis après-midi pour la belote au local du club et c'est ouvert à tous les adhérents. Bonne année 2014 à tous.



Associations

■ Comité des Fêtes

Les festivités 2013 se sont très bien déroulées. C'est sous quatre jours de grand soleil que tournois de pétanque, de belote, repas et concerts se sont enchaînés pour célébrer ce 15 août. Le concours de déguisement n'a pas perdu de son succès et beaucoup ont joué le jeu. Cette année encore le passage de la paume fut apprécié par tous les habitants qui, généreux, ont permis le financement d'une partie de fête. Merci à tous les Belmontais et vacanciers !



Pour cette édition, le Comité Coordinateur et les jeunes de la Classe 94 avaient décidé d'écourter la fête pour ne pas trop épuiser ses participants. **En 2014, la fête votive durera également 4 jours, du 14 au 17 août.**

Nous remercions toutes les associations Belmontaises qui, comme chaque année, répondent présentes au rendez-vous : la Boule Belmontaise, la Belote Belmontaise, Cap al Mount, ainsi que tous les particuliers qui ont prêté le matériel nécessaire à la réalisation de la fête, sans oublier la mairie de Mounès et le Comité des Fêtes de Murasson. Nous remercions tout particulièrement la mairie de Belmont pour son soutien et pour le magnifique feu d'artifice qu'elle vous a offert.

Plus tôt dans l'année, le Comité des Fêtes avait participé à l'événement qui réunissait des voitures anciennes, sportives et tuning sur les pistes de l'aérodrome de Belmont-St Affrique. Quelques semaines après, c'est en collaboration avec le collège que le Comité s'est investi pour recevoir le groupe « La Chose » dans la salle des fêtes de Belmont.

Plus tard, en octobre, s'est tenu le rituel « bal d'octobre » sous le thème d'Halloween pour la deuxième année consécutive. La soirée s'est bien déroulée malgré une baisse de l'affluence.

A l'heure actuelle, nous n'avons pas encore terminé le programme des festivités de 2014, mais des groupes tels que Sortie de Secours, l'Orchestre de Bernard Becker et Koncept (Accord Majeur) ont été retenus. La classe 95 est limitée en nombre, c'est pourquoi nous recherchons des jeunes encore

motivés pour organiser la fête de leur village afin d'éviter sa disparition... Une fête ne se réalise pas toute seule ! *Pour trier toutes vos bonnes idées qui animeront l'été 2014, nous vous attendons nombreux à la réunion qui se tiendra le samedi 25 janvier 2014.*

■ Syndicat des chasseurs et propriétaires

La société de chasse de Belmont a résolument adopté la devise qui la réunit chaleureusement :

« La Chasse dans le milieu Rural demeure un LIEN ENTRE LES HOMMES D'UN TERRITOIRE »



Toujours stable dans ses adhérents, 42 membres, elle se soucie de maintenir la présence du petit gibier pour que tout chasseur pratique la chasse qui lui convient : battue au gros gibier, sanglier et chevreuil pour certains, petit gibier pour d'autres, lapin de garenne, lièvre, perdreau, faisan, bécasse, pigeon, caille. Beaucoup adoptent les deux ! le samedi, battue; le dimanche et autres jours, petit gibier du moment.

En ce qui concerne le perdreau, le programme PROBIOR a été reconduit. L'introduction de la perdrix rouge génétiquement pure donne de bons résultats. Beaucoup de chasseurs vous diront « qu'elles sont inapprochables ! » mais elles sont bien là net on peut espérer une saison prochaine plus heureuse. Le lièvre est bien présent, même en nombre. Par contre le lapin qui est de retour subit la maladie. Les bécasses ont du retard sur les prévisions annoncées. Les palombes ont eu un mois de retard.

Ce lien qui nous unit se renforce chaque année et les battues organisées sont le témoin de présence qui augmente fortement cette année; les sorties comptent de 12 à 17 membres. La cheminée de l'Ostal dels Cassaires accueille l'équipe dès huit heures avec café et gâteaux.

Nos nouveaux jeunes sont sollicités et choyés comme il se doit ! Aussi, bien conseillés, ils ont déjà à leur actif un chevreuil et deux lièvres. Ils sont fiers de le rappeler.

Dans la société, la gaîté et la gentillesse sont de rigueur et sont le ciment de la camaraderie. Les décisions sont prises en commun ; le territoire de chasse est choisi en fonction de l'activité de l'agriculteur: s'il travaille, s'il y a des animaux

en pâture, des récoltes sur pied ou à sa demande. Nous remercions les agriculteurs signataires des baux de chasse et de leur compréhension lors des sorties sur leur secteur. Merci aux étudiants de Valrance pour leur collaboration à la construction d'une garenne.

Les activités de la Société restent les repas aux tripoux et le loto de la chasse. Très prisé, ce dernier aura lieu en début mars prochain. Il sera annoncé par affichage et voie de presse.

Pour la Société, le président François JEAN

■ Ecole de foot Rance & Rougier



L'école de foot des cantons de Belmont et Camares attaque sa cinquième saison.

Les effectifs sont à la hausse avec pas moins de 76 licenciés, 10 dirigeants pour 66 enfants répartis en 4 catégories d'âges (de 5 à 13 ans). Les séances d'entraînement sont encadrées par des éducateurs diplômés et bénévoles pour transmettre du mieux possible le goût et les bonnes valeurs du football.

Comme dans toute association, chaque composante est essentielle à sa bonne marche. L'investissement de tous est prépondérant. Depuis l'engagement des dirigeants et éducateurs en passant par le soutien des parents et bien-sûr l'assiduité des enfants. Tout cela serait impossible sans la présence de nos sponsors et de l'appui indispensable des collectivités locales, mairies et communauté de communes (subventions et surtout mise à disposition des infrastructures sportives).

Dans ce sens, toute personne souhaitant s'investir avec nous, toute entreprise désireuse de devenir partenaire de l'école de foot est la bienvenue. Pour se faire, n'hésitez pas à contacter les dirigeants. (Henri 06.47.61.58.82 ou Michael 06.83.24.45.39) .

Au nom du bureau et de tous les petits foots, nous vous invitons à nous rejoindre le 8 mars à la salle des fêtes de Belmont pour le quinqué de l'école de Foot Rance&Rougier, MERCI.



■ BOHC : Club de hand ball

Au club de handball de Belmont, nous comptons actuellement trois équipes. Une équipe senior féminine (+16 ans), une équipe senior masculine (+15 ans), et la nouveauté de cette année 2013/2014, une équipe jeune (de 9 à 11 ans).

Pour les effectifs seniors, nous chiffrons actuellement quatorze masculins (avec pour entraîneur Mr Grégory COT) et treize féminines (avec pour entraîneuse Mme Monique ROQUES).

Niveau classement, les masculins sont actuellement positionnés 3ème dans le championnat départemental et les féminines, 4ème. Dans l'ensemble une bonne entente et un avenir prometteur dû à l'arrivée de nouvelles recrues qui, nous l'espérons pérenniseront le club du BOHC.

Concernant les jeunes, une équipe de 9 à 11 ans a été créée avec un effectif de seize jeunes coachés par Mme Karine BOUSQUET. Une nouveauté très appréciée au sein de notre petite commune belmontaise au vu des nombreuses remarques positives que le club perçoit de jour en jour.



■ Amicale Belmontaise Rouler Autrement

A la suite de la manifestation des «Pentes/côtes de Belmont» organisée les 18 et 19 mai 2013, de nombreuses personnes ont encouragé les bénévoles passionnés à renouveler cette expérience, malgré la météo exécrable qui avait marqué ce week-end de Pentecôte.



C'est ainsi qu'est née une nouvelle association dénommée «AMICALE BELMONTAISE ROULER AUTREMENT» (A.B.R.A.) avec pour objet «...la recherche, la promotion, la mise en valeur de tout véhicule susceptible de provoquer l'étonnement, la curiosité, attirer la sympathie, ou encore susciter la nostalgie...»

Pour 2014, le président Gilles HILAIRE envisage de renouveler l'opération «Pentes-Côtes» toujours avec les trois sections de l'association: Tuning, anciennes, et sportives de collection. Retenez donc dès à présent les dates des 7 et 8 juin et rendez-vous sur le site de l'aérodrome pour venir admirer ces véhicules qui, tous, sortent de l'ordinaire.

D'autre part, les membres du club réfléchissent actuellement à la possibilité d'organiser pour des anciennes sportives un parcours sur circuit fermé à la circulation (Départ au pont des Boulousses, chemin du remembrement, chemin du Dèves jusqu'à Saint-Augustin). Cette manifestation pourrait se jumeler avec les fêtes du village sur le week-end du 15 août. Une occasion rêvée pour les spectateurs de revoir en situation des autos de légende qui ont fait briller les yeux de ceux qui avaient 20 ans dans les années 60/70 (Anciennes Porsche, Alpine, Lotus, Alfa-Romeo etc...).

Enfin, une sortie «promenade» sera organisée dans le courant de l'année, ainsi que la participation qui devrait aussi devenir traditionnelle, au Téléthon 2014.

Associations

■ Composition du bureau :

Président : Gilles HILAIRE (Mounès)
Vice-Président : Tony DA SILVA (Belmont)
Secrétaire : Pierre JULIEN (Belmont)
Secrétaire-adjoint : Alain VIALA (Mounès)
Trésorier : Albert BOUSQUET (Belmont)
Trésorier-adjoint : Jean-Marie MILHAU (Belmont)

■ Cuisine traditionnelle et saveurs d'antan

Exceptionnellement cette année, Mère Noël s'est tenue aux côtés de la présidente Laurence Aliès ainsi que son équipe de l'association. A l'occasion de ce merveilleux marché de Noël, nous avons à nouveau été présentes afin de vous offrir conseils et dégustations lors de vos achats de nos délicieuses friandises salées ou sucrées, confectionnées par nos vaillantes adhérentes.

Notre association regroupe toute personne appréciant cuisiner et savourer de bons petits plats, plus ou moins élaborés, pour une cotisation annuelle de 22 €. Nos cours de cuisine se déroulent à la cantine de l'école publique de Belmont tous les lundis de 14h30 à 16h30, hors vacances scolaires et jours fériés. Chaque nouvel adhérent est accueilli

avec joie et convivialité. Nous vous espérons nombreux et nombreuses à venir nous rejoindre.

Tous les membres du club vous adressent leurs vœux les plus savoureux et vous souhaitent une très bonne année 2014.

Renseignements au 06 32 97 88 23.



Communauté de Communes du Pays Belmontais

■ Personnel – secrétariat :

Cette année, lors du goûter de fin d'année, la médaille d'Honneur, Régionale, Départementale et Communale a été remise à Philippe Carles pour 20 ans de services au sein de la collectivité.

Depuis le 3 juin, David Milhau a été embauché dans la collectivité dans le cadre d'un emploi d'avenir.

A partir du 06 janvier 2014, voici les nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi : 9h – 12h30 et 14h – 18h
Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 – 12h30 et 14h – 18h
Vendredi : 8h30 – 12h

■ Travaux



Afin d'entretenir les routes, il a été utilisé cette année sur le territoire de la Communauté de Communes 233,50 tonnes de goudron.

Différents travaux ont été réalisés comme la réfection des volets de l'école de musique, le nettoyage des rues des villages, le passage de l'épareuse, la réfection du RIS, la création de réseaux....



Cette année beaucoup de journées ont été consacrées pour le déneigement des routes, au total 189,50 heures de travail.

■ Portage de repas

La Communauté de Communes en collaboration avec l'ADMR du canton de Belmont va prochainement mettre en place un service de portage de repas à domicile sur le territoire de la Communauté de Communes.

Ce service sera ouvert à tous et sera mis en place courant le 1^{er} trimestre 2014.

Un véhicule frigorifique va être acheté et une personne va être embauchée à temps partiel pour effectuer la livraison des repas. Les repas seront préparés par la cuisine centrale de Belmont.

■ Piscine

La piscine a connu cette année, une légère baisse de fréquentation, moins 396 entrées par rapport à 2012.

Emilie Gral a été embauchée en tant que maître-nageur pour assurer la surveillance des trois bassins.

■ Transport à la demande

Depuis le 1^{er} septembre 2013, ce sont les Transports Franjeau qui sont en charge du service du transport à la demande.

Les trajets vont de Murasson vers Belmont les 1^{er}, 2^e et 3^e dimanches matins ou de Belmont, Mounès, Murasson, St-Sever, Rebourguil vers Saint-Affrique les samedis matins.

Tarifs de 6,45 € à 12,45 €.

■ Déchets / Déchetterie

Installation de Stockage des Déchets Inertes :

Depuis mi-septembre la plateforme de dépôt des gravats a été fermée. Elle a été mise en conformité et sécurisée.

Les déchets inertes regroupent : béton, brique, tuile, céramique, carrelage, pierre, terre.

Si vous souhaitez déposer vos déchets inertes, vous devez désormais les amener directement à la déchetterie.

Nous rappelons qu'il est interdit de faire des dépôts sauvages et de brûler les déchets.

Ordures Ménagères et Tri sélectif :

En ce qui concerne les déchets, le tonnage pour l'année 2013 s'élève à 421,580 tonnes pour les OM soit une diminution de 5 180 kg par rapport à 2012. Pour le tri, le tonnage est en légère augmentation de 2 060 kg soit un total de 115,580 tonnes.

Plastiques Agricoles :

Tous les ans, courant le mois de mai, une collecte des plastiques agricoles est organisée. Cette année, il a été collecté : 20,97 tonnes d'ensilage et d'enrubannage, 4,31 tonnes de ficelles et 0,26 tonnes de filet BR. Soit un total de 27,98 tonnes de plastiques agricoles.

Nous sommes la collectivité qui a collecté le plus de plastiques agricoles du sud Aveyron.

DASRI :

On appelle DASRI les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux, c'est-à-dire, tous les déchets piquants, coupants, tranchants de type : aiguilles, lancettes, seringues, stylos injecteurs, bandelettes et autres.

Depuis 2008, nous avons mis en place une collecte de ces déchets.

A partir du 01^{er} janvier 2014, c'est la pharmacie de Belmont qui remettra les boîtes gratuitement aux patients en auto-traitement.

Une fois pleines, les boîtes sont toujours à déposer à la déchetterie.

Rappel : la déchetterie est ouverte le lundi et mercredi de 14 h à 18 h ainsi que le samedi matin de 09 h à 12 h. Elle est fermée les jours fériés.

■ Délimitation des nouveaux cantons

Un projet de décret délimitant les futurs périmètres des cantons de l'Aveyron vient d'être proposé par l'Etat.

Notre futur canton serait composé de 43 communes allant de la Bastide-Solages à Sauclières, pour une population de 11 748 habitants avec comme bureau centralisateur, la commune de la Cavalerie.

Lors de la réunion du 09 décembre 2013, le Conseil Communautaire a émis un avis défavorable à ce projet de décret.



Syndicat de la Vallée du Rance

Dans le cadre du programme d'entretien de la végétation des berges du Rance et de ses affluents, mené par le syndicat de la vallée du Rance plusieurs secteurs ont été entretenus sur la commune de Belmont en 2013 par différentes entreprises.

Ces travaux ont consisté sur l'ensemble des secteurs à de l'entretien de la végétation, des abattages préventifs d'arbres dépérissants ou matures, des plantations ou des boutures et à l'enlèvement de bois mort du milieu du cours d'eau. En début d'année, l'entreprise Fajou de Rebourguil a travaillé sur le secteur du Rance après le camping de Belmont et cet été sur le secteur du Toudoure en dessous les Parayres. En septembre, l'entreprise Environnement Bois Energie d'Alès a réalisé deux chantiers sur la commune. Le premier chantier concerne les berges du Liamou entre la Prade St Louis et la confluence avec le Rance. Le second chantier concerne le Rance entre Limoux et le pont des Parayres.

L'ensemble de ces travaux sur la commune a coûté 23 529,45 € et a été financé par les partenaires suivants, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne à hauteur de 60 %, le Conseil Général de l'Aveyron pour 10 % et le Conseil Régional de Midi-Pyrénées pour 10% également. Les 20% restants sont pris en charge par la commune.

Ces travaux achèvent le Programme de Gestion 2008-2012 mis en place par le syndicat de la vallée du Rance. Afin de mettre en place un nouveau programme, la technicienne rivière a commencé à établir l'état des lieux des cours d'eau en parcourant le Rance et ses affluents aidée d'une stagiaire de la MFR Valrance. La méthode utilisée emploie un topofil (appareil de mesure de distance) qui permet de relever les caractéristiques des cours d'eau. La technicienne relève notamment l'état des ripisylves (végétation de berges), les séquences de faciès, la granulométrie, et les différents habitats remarquables. Certains d'entre vous ont peut-être aperçu un fil blanc dans le lit de la rivière, signe de son passage. Pas d'inquiétude, ce fil est biodégradable !

Cet été, 98 kilomètres de cours d'eau ont été parcourus, dont le Rance des sources du Merdelou jusqu'à St Sernin ainsi que certains affluents comme le Liamou (ruisseau de Murasson), le Toudoure (ruisseau de St Sever), l'Avène de St Amans (ruisseau de St Amans de Lizertet), l'Avène du Cellier (ruisseau de la Claparède) et le Vernobre (ruisseau de Pousthomy). Le relevé va se poursuivre sur les autres cours d'eau au printemps 2014. Ainsi l'ensemble du linéaire des cours d'eau sera cartographié (au total 200 kilomètres) et permettra de mettre en place les futurs travaux d'entretien sur l'ensemble du bassin versant du Rance, de Peux-et-Couffouleux (sources du Rance) jusqu'à Curvalle et Solages (confluence avec le Tarn).

A cet effet, les élus et la population seront fortement associés dans le cours de l'année 2014 afin de mettre en place un nouveau Programme Pluri-annuel de Gestion des cours d'eau sur notre territoire.



■ Service Public d'Assainissement Non Collectif

Des nouvelles techniques sont agréées en assainissement non collectif comme les filtres plantés de roseaux ou les systèmes compacts : les micro-stations (systèmes à moteurs ou compresseurs) ou les filtres à coco, etc... Toutefois les systèmes rustiques sont toujours réglementaires. Il est important de noter que toutes les techniques imposent un entretien à la charge du particulier. De plus, le choix de la filière d'assainissement doit être fonction de la place disponible, de la nature du sol (filtrant ou non filtrant) et de l'utilisation de la maison. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la technicienne assainissement le mardi et le jeudi au bureau de Belmont-sur-Rance au 05 65 49 38 50 ou le lundi et le vendredi au 05 65 99 36 53 au bureau de Saint-Sernin-sur-Rance.

